

PORT ARGELES

TARIFS 2022

ZONE DE CARENAGE

- 1 - L'opération de manutention, levage et dépose, comprend la mise à disposition de l'engin et d'un agent chargé de la conduite.
- 2 - Cette opération se fait sur réservation selon les disponibilités du terre-plein et après signature d'un bon de prestations.
- 3 - Les prestations de la zone de carénage sont payables au comptant.
- 4 - Le positionnement des sangles est effectué sur les indications et sous la responsabilité du client ou de son mandataire

MANUTENTION 35 T Maxi	
LONGUEUR DU BATEAU HORS TOUT	EN EUROS T.T.C. PAR OPERATION FORFAIT 30 MN
<6.00m	45 €
6.01 à 7.00 m	67 €
7.01 à 8.00 m	101 €
8.01 à 9.50 m	136 €
9.51 à 11.00 m	167 €
11.01 à 13.00 m	200 €
13.01 à 15.00 m	224 €
15.01 à 18.00 m	272 €
Au delà de 18.00 m	272 € + 34 € le MI
Majoration de 20 % sur les manutentions effectuées en dehors des heures de service	
Au delà de 30 mn, le tarif manutention sera augmenté de 17,50 € par 1/4 H (Tout 1/4 H commencé est du)	

TERRE-PLEIN (par jour)				
AVEC CONTRAT ANNUEL		Longueur Hors tout	SANS CONTRAT ANNUEL	
Du 01/07 au 29/02 15 jours gratuits Jour supplémentaire	Du 01/03 au 30/06 8 jours gratuits Jour supplémentaire		Du 01/07 au 29/02	Du 01/03 au 30/06
7 €	7,50 €	< 6.50 m	11 €	18 €
7,50 €	8 €	6.51 à 8.00 m	13,50 €	22 €
8 €	8,50 €	8.01 à 9.50 m	14,50 €	26 €
8,50 €	9,50 €	9.51 à 11.00 m	15,50 €	38 €
9,50 €	10,50 €	11.01 à 13.00 m	19 €	42 €
10,50 €	11,50 €	13.01 à 15.00 m	24 €	47 €
11,50 €	14 €	15.01 à 18.00 m	34 €	55 €
11,50 € + 7 €/MI	14 € + 7,50 €/MI	Au delà de 18.00 m	34 € + 11 €/MI	55 € + 18 €/MI

Levage : Entre 11h45 et 14h15 : une manutention majorée de 50%
Pendant les heures de service : une manutention

MATERIEL DE CALAGE POUR VOILIERS ET BATEAUX MOTEUR			
Bers - Pieds droits - Cales			
LONGUEUR	JOUR	SEMAINE	MOIS
< 7 m	5 €	16,50 €	60 €
< 9 m	8 €	37 €	105 €
> 9 m	10 €	45 €	140 €
> 13 m	14 €	67 €	219 €
Avec contrat annuel : mise à disposition du matériel de calage gratuite si le bateau est remis à l'eau dans les trois jours de la sortie			

PARC A REMORQUES
<p>Sans manutention Mois : 57,00 € Semaine : 23,00 € Jour : 7,50 €</p> <p>Si manutention même tarif sauf Mois : 45,00 €</p>
RAMPE MISE A L'EAU
6,00 € / passage
Cartes d'Abonnement
36,00 € les 10 passages
60,00 € les 20 passages

AUTRES SERVICES
<p>GRUE 1,5 T maxi Matage ou dématage : 44,00 € / 1/4 H Pose ou dépose moteur : 44,00 € / 1/4 H</p> <p>Stationnement Mât sur zone Technique 5,00 €/jour - 16,50 €/semaine - 60,00 €/mois</p> <p>Bateau de servitude (avec une personne) 5 € / ml à l'intérieur du port (Facturation au ml, arrondi aux 50 cm supérieurs)</p> <p>Pompage (matériel + une personne) 47,00 € / H</p> <p>Main d'oeuvre par personne : 44,00 € H</p> <p>Location ber hydrolique : 15,50 € / jour</p> <p>Levage sur place pour recalage 50 % du prix d'une manutention</p> <p>Nettoyage de l'emplacement Z.T Forfait : 50 € / H</p>